



RETZ EN VALOIS

LE JOURNAL
DE LA COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES

n° 14
mai 2021



Vie pratique

Environnement :
que deviennent nos déchets ?

Territoire d'entreprises

retzenvalois-shopping.fr :
pour acheter local et en ligne !

Sortir & découvrir

Programmation culturelle
et éducative : un autre chantier
local mené par le CMN

Sommaire

Brèves.....p.3 à 5

Vie pratique.....p.6 à 9

- Dossier spécial – Environnement :
 - Que deviennent nos déchets ?
 - Simplification des consignes de tri au 1^{er} septembre 2021
- Hauts-de-France Pass rénovation : un accompagnement technique et financier

Territoire d'entreprises.....p.10 et 11

- retzenvalois-shopping.fr : pour acheter local et en ligne !
- Report de la Foire-Expo
- 3MN Concept : des solutions numériques au service des entreprises

Sortir & découvrir.....p.12 à 18

- Programmation culturelle et éducative : un autre chantier local mené par le CMN
- Charles IX, un roi au temps des guerres de religion
- 1939-1945 : notre territoire dans la tourmente
- Église de Fontenoy : des rénovations grâce au chantier d'insertion
- Boutique de l'office de tourisme : les produits du terroir à l'honneur !
- Route Européenne d'Artagnan : la signalétique du tronçon Retz-en-Valois s'achève !
- Découvrez les trésors de nos communes : Audignicourt et Cutry
- La Fête du Château : un événement culturel et familial
- Branche & Ciné 2021 : panoramique sur l'Afrique

Agenda.....p.19 et 20

- Agenda des communes
- Agenda de la CCRV

Le journal Retz-en-Valois est une publication de la Communauté de Communes

Directeur de la publication: Alexandre de Montesquiou

Rédaction en chef: service communication

Conception et réalisation: DonCameleon

Impression: Alliance partenaire graphique

Photographies: © Droits réservés : Communauté de Communes sauf autres mentions et reprises d'affiches ; © Adobe Stock ;

Couverture: © Freepik/wayhomestudio

N°: 2553-9426 (imprimé)

N° ISSN: 2777-8509 (en ligne)



édito



Alexandre de Montesquiou
Maire de Montgobert
Président de la Communauté de Communes Retz-en-Valois

démarré début mai et qui donne la parole à de célèbres ambassadeurs locaux ! Nous comptons également sur vous pour soutenir cette initiative: alors rendez-vous en ligne pour faire quelques emplettes locales et ainsi participer au dynamisme économique de notre territoire !

Que deviennent réellement nos déchets et comment améliorer leur tri ? Voilà un autre sujet du quotidien que nous avons souhaité évoquer. Notre Communauté de Communes génère en effet plus de 7 000 tonnes de déchets tous les ans. Or, sur les 243 kilos produits par habitant, nous pourrions en valoriser 155 ! **Les progrès techniques et industriels de ces dernières années nous permettent en effet de proposer de nouvelles solutions de recyclage.** Alors pour mieux comprendre comment cela fonctionne, nous vous avons préparé un **dossier spécial** détaillant notamment le devenir de tout ce que nous jetons, dans nos poubelles comme en déchèteries. Vous pourrez aussi y découvrir **la nouvelle organisation d'optimisation du tri et de valorisation des déchets** prévue. Mise en place dès la rentrée 2021, elle nous permettra d'apporter des réponses à cette problématique de compétence intercommunale qui s'inscrit dans la transition écologique et qui, si nous y participons pleinement, nous aidera à maîtriser le coût du traitement de nos déchets.

Ce nouveau numéro est également l'occasion de **mettre à l'honneur tous ceux qui font de Retz-en-Valois un territoire où il fait bon vivre.** Dans la rubrique « Sortir » vous en apprendrez plus sur les **actions culturelles** menées par le Centre des Monuments Nationaux, vous découvrirez la richesse de l'**Histoire locale**, mais aussi l'investissement de votre collectivité en faveur de l'**économie touristique** (Route Européenne d'Artagnan, producteurs locaux à la boutique de l'office intercommunal, soutien aux événements programmés par nos partenaires).

Enfin, mobilisons-nous pour **soutenir le lycée des métiers Château Potel de La Ferté-Milon.** Ce dernier, bien connu de tous pour son excellence, manque d'élèves pour ses formations horticulture, maraîchage et fleuriste (voir page 4): n'hésitez pas à en faire la promotion autour de vous !

En cette période encore difficile pour tous, nous espérons que la variété des sujets abordés dans ce magazine saura à la fois vous intéresser et vous distraire.

Bonne lecture !

Le soutien apporté aux entreprises de notre territoire est un sujet essentiel dont nous vous parlons régulièrement dans ce magazine. Notre dernière édition en avait fait sa une et c'est désormais effectif: **la plateforme territoriale d'e-commerce retzenvalois-shopping.fr est opérationnelle !**

Proposée par la Communauté de Communes Retz-en-Valois, en partenariat avec la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Aisne et les villes de La Ferté-Milon, Vic-sur-Aisne et Villers-Cotterêts, elle rassemble déjà une trentaine de commerçants sur notre territoire. Nous espérons d'ailleurs augmenter le nombre d'adhérents, grâce à une campagne de publicité originale et décalée qui a

Rejoignez-nous sur Facebook !

Votre Communauté de Communes est désormais sur Facebook, alors rejoignez-nous:

@CCretzenvalois

Pour retrouver toutes nos actualités, rien de plus simple: tout se fait d'un coup de pouce. On clique sur le bouton « j'aime » de la page, on like, on commente, on partage et surtout on invite des ami(e)s. Sorties enfance-jeunesse, piscine, Ecole de Musique Intercommunale, Relais Assistants Maternels, projets de la collectivité, tout y sera !



facebook.

Astuce nature



Quand le printemps arrive les hirondelles reviennent !

Le saviez-vous ?

L'hirondelle fait 2 couvées par an: en mai-juin puis en juillet-août. Leur nid est construit principalement à partir de boue, à laquelle sont ajoutés quelques brins d'herbe, de paille ou de laine. Le tout est collé grâce à la salive de l'oiseau.

Il est possible d'aider les hirondelles à nicher:

- **en leur facilitant la recherche des matériaux utilisés pour la construction du nid:** mettez-leur à disposition un bac de boue, puis du foin ou de la paille près de ce bac. Pour information, la Fédération des Chasseurs de l'Aisne peut proposer aux communes qui le souhaitent de mettre à leur disposition des bacs à boue.
- **en leur offrant des surfaces propices à la construction du nid:** il est préférable que les murs à l'intérieur des bâtiments soient rugueux pour que la boue soit plus facile à coller. Idéalement, plantez quelques clous ou installez des coupes en grillage. Sur les murs extérieurs, il faut préférer les crépis à la surface grossière, très granuleux, plutôt que les surfaces lisses. Si cela n'est pas possible, il reste la possibilité de poser des nichoirs artificiels.

- **en favorisant l'accès des hirondelles rustiques à l'intérieur des granges, remises, garages...:** favoriser leur accès par des petites ouvertures installées sur les portes, ou utiliser les ouvertures déjà existantes (carreaux, hublot...). La taille minimum de l'ouverture doit être de 12 x 8 cm. Attention, une fois que les hirondelles sont rentrées dans le bâtiment et ont commencé un nid, il faudra que le passage reste constamment ouvert jusqu'à la fin de la nidification.
- **en apprenant à réduire les nuisances liées aux fientes:** afin d'éviter ce petit désagrément sur les façades, on peut placer une planchette horizontale en bois, plastique ou fer en dessous des nids, à environ 15 cm.
- **en remplaçant les nids détruits lors d'un ravalement de façade par des nichoirs artificiels:** pour la rénovation des bâtiments, il est préférable de choisir les périodes hors nidification, soit de septembre à mars. Il est également possible de remplacer les nids enlevés au cours des travaux par des nids artificiels en béton de bois, qu'on peut se procurer auprès de la Ligue de Protection des Oiseaux.

Rappel: les hirondelles, comme les martinets, sont protégées par la loi. Il est interdit de détruire leurs nids, leurs œufs et leurs poussins, sous peine de sanctions pouvant aller jusqu'à 6 mois d'emprisonnement et 9 000 € d'amende.

Plus d'infos sur: lpo-moselle.fr/telechargements/fiche_hirondelles.pdf

3 nouvelles assistantes maternelles pour le territoire

La Communauté de Communes Retz-en-Valois (CCRV) souhaite la bienvenue à:

- **Gaëlle CISSE** à Montigny-Lengrain
- **Céline PEUDPIECE** à Épagny
- **Mathilde PLY** à Ressons-le-Long

Pour tout renseignement: veuillez contacter le Relais Assistants Maternels qui se situe rue Alfred Juneaux à Villers-Cotterêts au **03 23 96 61 30** ou par mail ram@retzenvalois.fr



Enfance-jeunesse : des mallettes pédagogiques pour découvrir l'art

Le service enfance-jeunesse de la CCRV a lancé un appel à manifestation d'intérêt afin de doter les écoles maternelles de son territoire de mallettes pédagogiques pour découvrir l'art. Elles ont été remises aux 3 écoles suivantes, le 11 mars dernier, par Rémi Vanlerberghe, vice-président en charge de l'Enfance-Jeunesse et du Sport à la CCRV :

- École maternelle de Faverolles,
- École maternelle Alexandre Dumas de Villers-Cotterêts,
- École maternelle de Ressons-le-Long.

Les mallettes ont été commandées auprès de la Réunion des Musées Nationaux – Grand Palais : « **L'Animal dans l'art** » éditée dans la collection **Histoires d'art à l'école**. Elles offrent 56 activités autour de plus de 200 chefs-d'œuvre du patrimoine mondial sous forme d'ateliers ludiques et créatifs. Réutilisables sur plusieurs années, ce sont également des supports complémentaires qui serviront aux enseignants dans leurs pratiques.

Chaque année, un nouveau cycle sera sollicité pour une mallette qui correspondra au niveau ciblé.



Les formations du lycée Château Potel à La Ferté-Milon

Comme chaque année, le lycée Château Potel situé sur la commune de La Ferté-Milon, recherche ses nouveaux élèves pour la rentrée 2021. Il vous propose au total 7 formations différentes dans 2 secteurs distincts.

Secteur nature

- CAP Agricole MAG (Métiers de l'Agriculture) Production Horticole (2 ans)
- CAP Agricole Jardinier Paysagiste (2 ans)
- CAP Fleuriste (2 ans)
- BAC PRO Aménagements paysagers (3 ans)

Secteur Maintenance des matériels et des véhicules :

- BAC PRO Maintenance des véhicules de transport routier (3 ans)
- BAC PRO Maintenance des matériels agricoles (3 ans)
- BAC PRO maintenance des matériels de construction et de manutention (3 ans)

Pour plus de renseignements, rendez-vous sur chateau-potel.lyc.ac-amiens.fr ou par téléphone au **03 23 96 71 79**. **Facebook, YouTube, Instagram**: Lycée Château Potel

Découvrez les nouvelles entreprises !

De nouvelles entreprises s'installent sur Retz-en-Valois. Bienvenue !

- **Magasin Action**: 1 rue de la croissette à Villers-Cotterêts (quartier Pisseleux). Retrouvez les horaires sur www.action.com/fr-fr/points-de-vente/villers-cotteret/
- **Au Ketje de Bruxelles**: food truck belge spécialisé dans la frite fraîche, snacks, plats maison et bières. Lancement à partir du mois de juin. Plus d'infos sur les emplacements et horaires: Facebook @auketjedebruxelles - 06 31 81 62 46 - akdbruxelles@gmail.com
- **Garage MY Auto**: implanté au 63 avenue de La Ferté-Milon à Villers-Cotterêts - 06 48 00 86 87
- **Intermarché Super**: implanté avenue de la Gare, 1 allée Alexandre Dumas à Ressons-le-Long - 03 23 53 40 84
- **Isolateck**: société d'isolation et plaquiste située 10 rue du 18 juillet 1918 à Villers-Cotterêts - 06 25 09 18 24 - isolateck@gmail.com



Approbation de l'AVAP de La Ferté-Milon

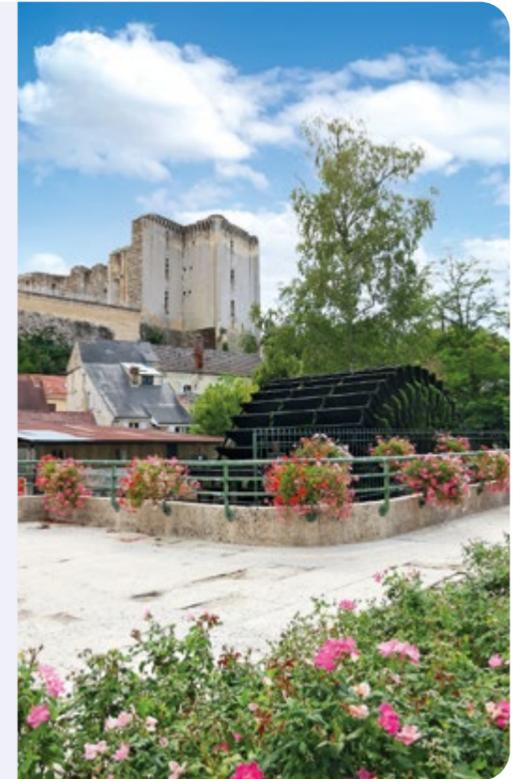
Par une délibération en date du 26 mars 2021, le Conseil Communautaire a approuvé l'Aire de mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine (AVAP) de La Ferté-Milon, suite à l'enquête publique qui s'est déroulée du 10 au 28 septembre 2020.

Cette approbation met un point quasi-final à l'élaboration de ce document, initiée en 2013. Cette AVAP est très importante pour la sauvegarde et la valorisation du patrimoine milonais. Elle a été mise en œuvre par les services de la CCRV, en collaboration étroite avec les services et les élus de la commune et en concertation avec les habitants.

Il est à rappeler que l'AVAP, qui constitue une servitude d'utilité publique, est notamment composée d'un règlement qui encadre les travaux sur les constructions existantes et futures, et qui veille à la mise en valeur du patrimoine bâti et des paysages.

Elle entrera en vigueur après les formalités de publication et d'affichage prévues par la Loi. Elle sera annexée au PLUi et pourra ensuite être mise en œuvre, sous le contrôle de l'Architecte des Bâtiments de France, pour l'instruction des autorisations de travaux et les demandes de permis de construire.

Pour tout renseignement: contacter le Pôle Aménagement du Territoire au **03 23 96 61 25**.



Dernière étape du PLH : la validation institutionnelle

Document-cadre de la politique de l'Habitat, le projet de Programme Local de l'Habitat (PLH) a été arrêté par le Conseil Communautaire le 26 mars 2021. Il a depuis été soumis pour avis aux communes qui disposent d'un délai de 2 mois pour émettre leurs remarques. Le dossier sera ensuite transmis pour avis aux services de l'Etat, avant son adoption définitive prévue fin 2021. Consultez le site internet de la CCRV rubrique « vie pratique » pour plus de renseignements.

Révision du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)

Par une délibération en date du 11 décembre 2020, le Conseil Communautaire a prescrit la mise en révision du PLUi de la CCRV.

Cette révision doit permettre d'améliorer un certain nombre de points réglementaires et également de prendre en compte et d'accompagner de nouveaux projets, notamment touristiques, sur le territoire.

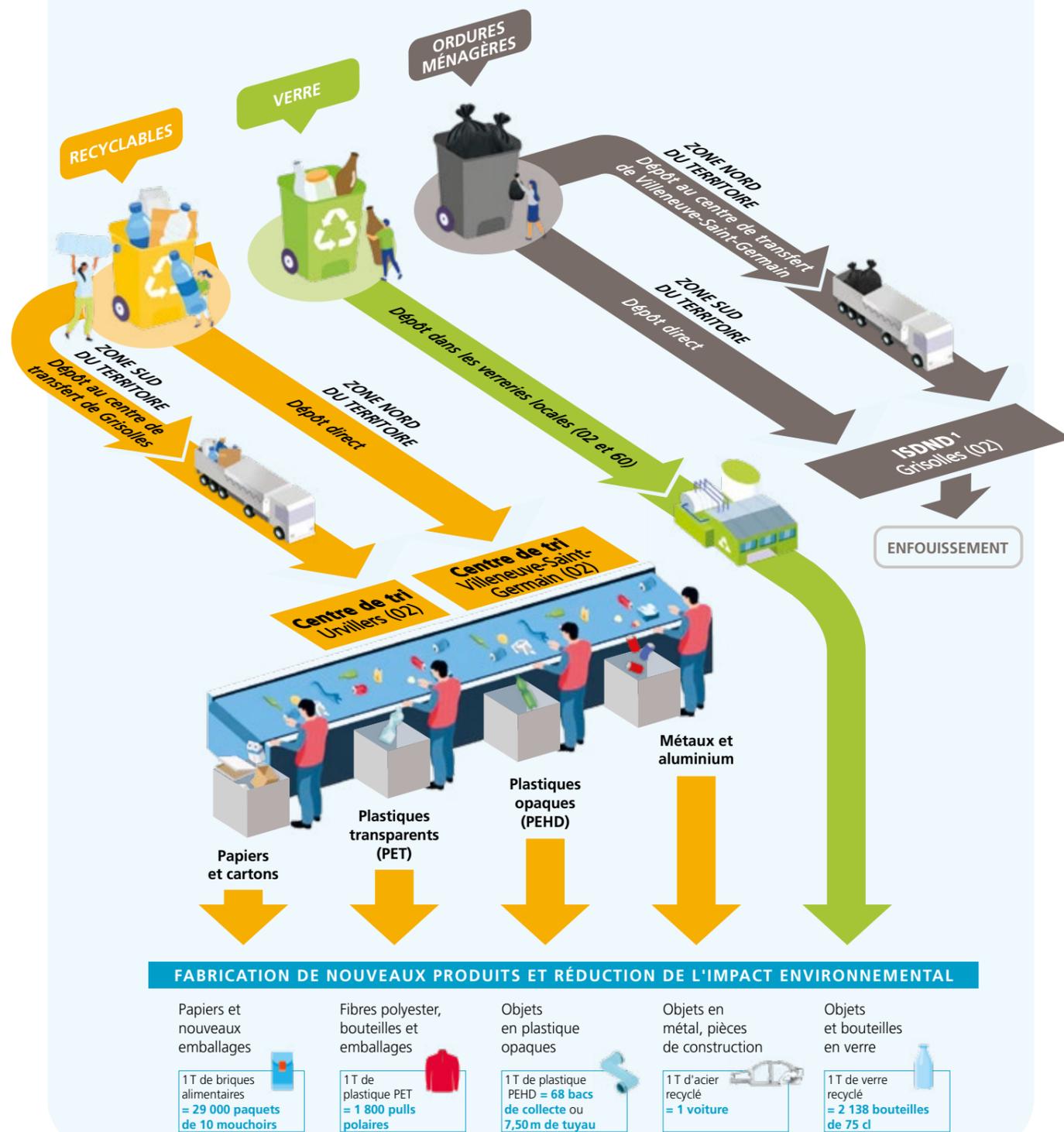
Une concertation est organisée tout au long de la procédure. À ce titre, un registre de doléances est ouvert à destination du public. La version papier est disponible au Pôle Aménagement du Territoire, 35 rue du Général Leclerc à Villers-Cotterêts et une version électronique est également accessible à l'adresse suivante :

www.democratie-active.fr/concertation-plui-rpi-retzenvalois/

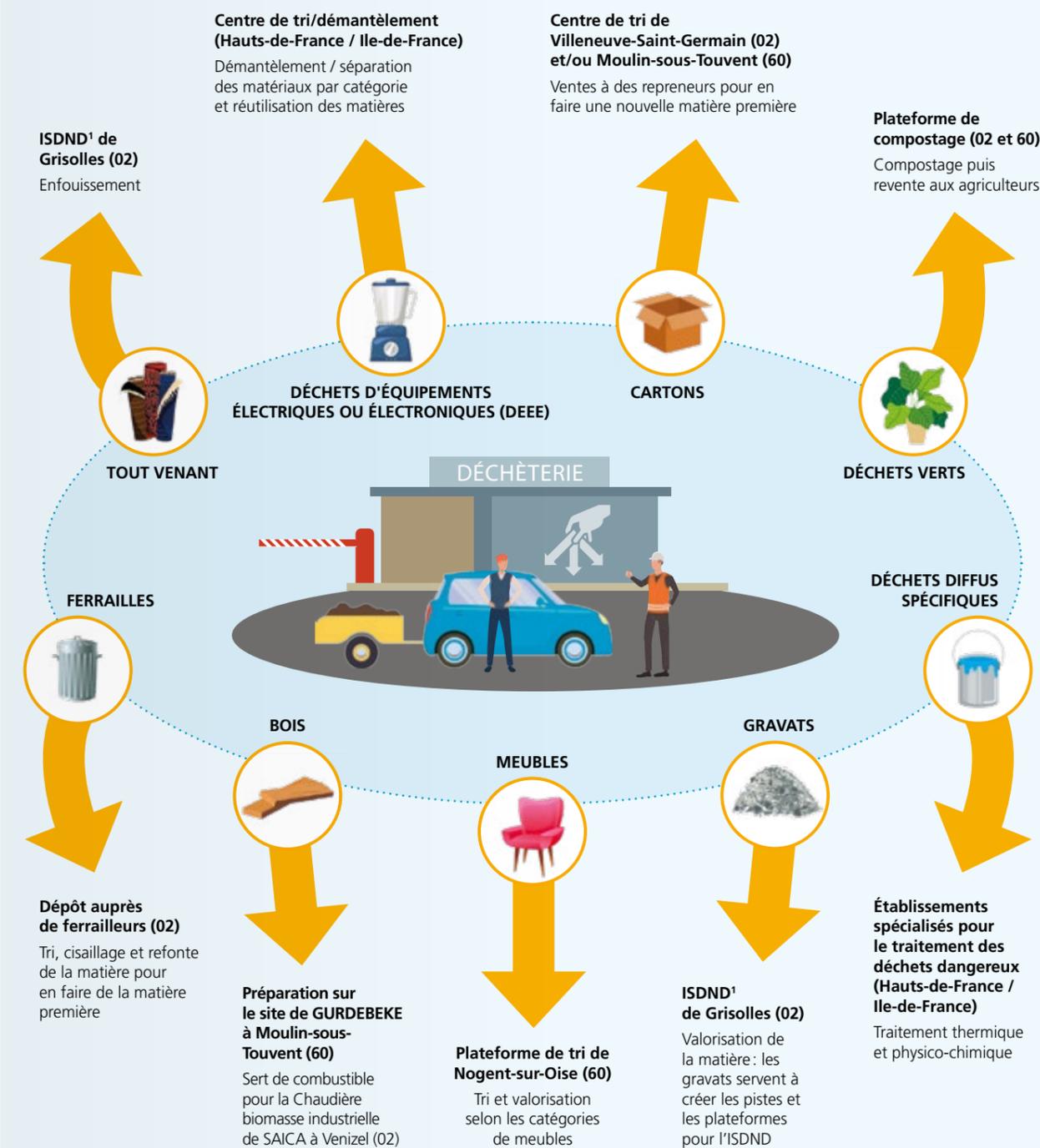


Environnement : que deviennent nos déchets ?

Collecte en porte à porte et apport volontaire par type de déchets



Déchèteries par type de bennes



1. ISDND : installation de stockage des déchets non dangereux

Environnement : simplification des consignes de tri au 1^{er} septembre 2021

Valor'Aisne, le syndicat départemental de traitement et de valorisation des déchets ménagers, et ses collectivités adhérentes, dont la **Communauté de Communes Retz-en-Valois (CCRV)**, ont pris ensemble la décision de mettre en place la simplification des consignes de tri sur leur territoire, à partir du 1^{er} septembre 2021.

Cette décision a pour objectifs d'agir en faveur de l'environnement en valorisant un maximum de matériaux, de simplifier le geste de tri des habitants et de répondre aux objectifs fixés par la loi de transition énergétique pour la croissance verte de 2015 (généralisation des consignes de tri à tous les emballages plastiques d'ici 2022).

Qu'est-ce que la simplification des consignes de tri ?

La simplification des consignes de tri consistera, à partir du 1^{er} septembre 2021, à déposer dans le bac de tri (couvercle jaune) tous les emballages quels qu'ils soient (plastiques, cartons, métalliques...) et de développer le recyclage de ceux en plastique qui ne l'étaient pas jusqu'alors : films, pots, barquettes etc.

À noter : jusqu'à présent, le tri des emballages en plastique se limite aux bouteilles et flacons car ils sont les seuls à posséder une filière de recyclage structurée. Au regard des progrès techniques et industriels enregistrés depuis 25 ans, une solution de recyclage peut maintenant être proposée pour la majeure partie du gisement des emballages ménagers en plastique.



Sources : www.citeo.com et www.clcv.org

Pour pouvoir trier et valoriser l'ensemble de ces nouveaux emballages, les travaux de modernisation des centres de tri sont programmés à l'été 2021 pour une mise en place opérationnelle des nouvelles consignes dès septembre 2021. À partir de cette date, les habitants de Retz-en-Valois pourront déposer dans leur bac de tri, l'intégralité des emballages en plastique (bouteilles, flacons, pots, barquettes, films...). Les services de la Communauté de Communes restent à votre disposition pour tout renseignement complémentaire via une adresse email spécialement dédiée : mesdechets@retzenvalois.fr

Pourquoi mener cette simplification ?

Une simplification indispensable pour recycler plus !

C'est l'une des raisons de cette réforme. Saviez-vous que tout ce qui ne peut pas être déposé dans le bac de tri est destiné à être enfoui dans des centres spécialisés ? Dans les territoires qui ont mis en place la simplification des gestes de tri, il y a 4 kg d'emballages supplémentaires par habitant et par an triés (2 kg d'emballages en métal, papier-carton, verre et bouteilles/flacons plastique + 2 kilos de pots, barquettes et films plastique).

Au 30 juin 2020, 31,8 millions de Français pouvaient trier tous leurs emballages et d'ici 2022, 100 % des Français le pourront.

Autre raison, elle contribue à faciliter le geste de tri des Français en supprimant les exceptions dans les consignes.

4 Français sur 5 ont exprimé avoir des doutes au moment de trier leurs emballages. Ceux en plastique, tels que le blister, la barquette, le film plastique, le tube de dentifrice, le pot de yaourt, etc. constituent les erreurs de tri les plus fréquentes, même chez les bons trieurs. En simplifiant les consignes, on permet aux Français de ne plus se poser de question : **dès septembre, tous les emballages sont à déposer dans le bac de tri quelle que soit la matière !**

Que deviennent les nouveaux emballages en plastique triés ?

Pour le savoir nous vous donnons rendez-vous en pages 6 et 7

Renseignements :

Services Techniques de la CCRV
Impasse du Chênois
02600 Villers-Cotterêts
mesdechets@retzenvalois.fr
03 23 96 99 84

Hauts-de-France Pass rénovation : un accompagnement technique et financier

Vous êtes à la recherche de solutions pour réduire vos factures énergétiques au sein de votre logement ? Hauts-de-France Pass rénovation est fait pour vous ! Un service qui vous accompagne dans vos travaux d'économies d'énergie.

Le dispositif Hauts-de-France Pass Rénovation c'est :

- un service mis en place par la région Hauts-de-France qui s'adresse à tous les propriétaires, occupants ou bailleurs, sans conditions de ressources
- un dispositif qui permet de mettre en œuvre et de financer des travaux d'économie d'énergie via un accompagnement technique complet et des solutions de financement personnalisées

Un accompagnement personnalisé tout au long de votre projet

Dans un premier temps, rencontrez un technicien Hauts-de-France Pass Rénovation et faites le point avec lui sur votre situation, vos factures, l'état de votre logement. Le technicien réalisera un diagnostic énergétique gratuit et vous proposera un programme de travaux personnalisé et adapté à vos besoins. Optez alors pour la formule qui vous convient ! Les frais d'adhésion au service, qui représentent 1 200€ à 1 860€ en fonction des dossiers, sont entièrement pris en charge par la CCRV :

Formule 1 : un accompagnement technique complet avant, pendant et après les travaux et un accompagnement financier qui propose diverses solutions pour votre rénovation (avance du montant des travaux et des aides mobilisables, prêt de tiers-financement, éco-prêt à taux zéro...). Le remboursement se fait à la fin du chantier, par des mensualités qui tiennent compte des économies d'énergie estimées lors du diagnostic.

Formule 2 : un accompagnement technique complet avant, pendant et après les travaux. Un technicien de la rénovation énergétique :

- réalisera un diagnostic approfondi de votre logement,
- vous proposera un programme de travaux optimisé,
- se chargera de la recherche des entreprises
- assurera le suivi de votre chantier jusqu'à sa réception.

Quelle que soit la formule choisie, Hauts-de-France Pass Rénovation continue de vous accompagner pendant 3 ans pour le suivi de vos consommations.

FORMULE 1. ACCOMPAGNEMENT TECHNIQUE & FINANCIER

- Réalisation d'un audit énergétique complet du logement
- Conception du programme de travaux
- Recrutement des entreprises locales
- Accompagnement au suivi du chantier
- Réception du chantier
- Préfinancement des travaux et des aides
- Paiement des entreprises
- Suivi des consommations pendant 3 ans

OU

FORMULE 2. ACCOMPAGNEMENT TECHNIQUE

- Réalisation d'un audit énergétique complet du logement
- Conception du programme de travaux
- Assistance dans le recrutement des entreprises
- Assistance sur le suivi du chantier
- Suivi des consommations pendant 3 ans

© HDF Pass Rénovation

Rendez-vous aux permanences organisées par la CCRV pour vous renseigner !

Lieu	Jour	Horaire
Pôle Aménagement du Territoire 35 rue du Général Leclerc 02600 Villers-Cotterêts	2 ^e et 4 ^e mardis de chaque mois	De 11h à 12h
Mairie de La Ferté-Milon 29 rue de la Chaussée 02460 La Ferté-Milon	2 ^e et 4 ^e mardis de chaque mois	De 9h30 à 10h30
Espace France Services / Antenne de la CCRV à Vic-sur-Aisne 2 et 4 rue Saint Christophe 02290 Vic-sur-Aisne	3 ^e et 4 ^e mercredis de chaque mois	De 11h à 12h

Contact :

Pôle aménagement du territoire de la CCRV
35 rue du Général Leclerc 02600 Villers-Cotterêts
Mathilde Gossart : 03 23 96 99 91
m.gossart@retzenvalois.fr

retzenvalois-shopping.fr : pour acheter local et en ligne !

Nous vous en parlions dans notre précédent numéro : la Communauté de Communes Retz-en-Valois (CCRV), en partenariat avec la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI) de l'Aisne, a lancé son site de vente en ligne. Cette plateforme d'e-commerce est opérationnelle depuis le 15 avril dernier et s'inscrit dans la continuité des actions d'accompagnement des entreprises du territoire dans leur transition numérique.

« J'achète local et en ligne, et vous ? » : c'est le message porté par Jean Racine, Alexandre Dumas et Gabrielle d'Estrées qui s'affiche un peu partout depuis quelques jours dans vos communes. Ces trois personnages, respectivement nés à La Ferté-Milon, Villers-Cotterêts et Cœuvres-et-Valsery ont en effet été choisis comme ambassadeurs de notre territoire pour promouvoir la nouvelle plateforme retzenvalois-shopping.fr

Réservée aux commerçants, artisans et producteurs locaux, elle a pour objectif de leur permettre de vendre en ligne et d'accroître leur visibilité auprès des habitants du territoire. Vous pouvez donc les soutenir en faisant vos achats de produits ou de services en un simple clic, depuis chez vous !

Concrètement, comment ça se passe ?

- 1 Je me rends sur le site retzenvalois-shopping.fr, et je découvre l'ensemble des produits proposés près de chez moi. Je peux faire des recherches ciblées en choisissant une catégorie spécifique, une marque ou le magasin précis.
- 2 Je choisis mes produits favoris et je les ajoute dans mon panier dans la quantité souhaitée
- 3 Je procède au règlement directement

via la plateforme : mon commerçant reçoit ma demande et la prépare. Je reçois une confirmation par email.

- 4 En fonction de mes disponibilités et de ce que propose le commerçant, je récupère ma commande directement en boutique ou je me fais livrer.

C'est simple et rapide, alors n'hésitez pas à vous lancer. Ensemble, agissons pour notre territoire !



Report de la Foire-Expo

Suite aux annonces du Gouvernement fin mars, le Président de la CCRV, Alexandre de Montesquiou, et son Vice-Président en charge du Développement Économique, Franck Briffaut, ont pris la décision de reporter une nouvelle fois la Foire-Expo Retz-en-Valois.

Initialement prévue en octobre 2020, puis décalée à juin 2021, la Foire-Expo se tiendra finalement le 2 octobre prochain. Cette décision difficile d'un deuxième report a été prise par les élus de la collectivité, dans l'intérêt de l'événement, de ses exposants, prestataires et partenaires. C'est à regret que ce choix a été fait, mais dans le but de pouvoir accueillir dans les meilleures conditions les habitants du territoire et des territoires voisins, seuls ou en famille.

« Nous souhaitons préserver, à tout prix, le côté festif et familial de cet événement. Ce sont ces caractéristiques qui font la force et l'attrait de la Foire-Expo et qui lui ont permis de rencontrer un franc succès lors de la 1^{ère} édition en 2018. Il était inconcevable de devoir renoncer à certaines animations pour des raisons sanitaires ou encore de devoir limiter l'accès aux habitants du territoire » a déclaré Alexandre de Montesquiou, président de la CCRV.

Rendez-vous le 2 octobre 2021, de 9h30 à 18h30 dans le parc du château de Villers-Cotterêts !

À noter : pour les entreprises souhaitant participer, la procédure d'inscription est maintenue et la date limite de dépôt des dossiers est repoussée au 30 juin 2021.



Renseignements :

Alexandre CLÉMENT
Chargé de développement
économique
03 23 96 61 26
a.clement@retzenvalois.fr

3MN Concept: des solutions numériques au service des entreprises

Seulement quelques mois après son ouverture en janvier 2021, nous vous faisons découvrir une nouvelle société : 3MN Concept, installée à l'hôtel d'entreprises de la CCRV, situé impasse du Chênois à Villers-Cotterêts. Manuel WALKER a accepté de nous parler de son activité.

1 COMMENT VOUS EST VENUE L'IDÉE DE CRÉER 3MN CONCEPT ?

J'ai travaillé pendant 15 ans en tant que responsable d'affaires dans les travaux électriques. Grâce à ce poste, je me suis rendu compte que les solutions numériques de mes clients étaient souvent inadaptées à leurs besoins. C'est à partir de ce constat que j'ai décidé de créer ma propre entreprise.

2 QU'EST-CE QUE 3MN CONCEPT ?

3MN Concept est spécialisé dans les solutions numériques pour les entreprises, collectivités et industriels. Nous proposons des outils en matière de création/modification de salles de réunions, de visioconférence, d'affichage dynamique participatif, de bornes d'accueil...

Nous avons réalisé notre première prestation pour la Direction des Finances Publiques de l'Aisne en équipant une de leurs salles de réunion avec un kit de visioconférence.

Nous développons aussi des applications : traçage de tous types d'outillages ou matériel (gestion par codes-barres), partage et réservation de ressources (salles de réunion, véhicules, vélos...), remontée d'informations sur des chaînes de production.

Nous répondons à une demande sur mesure. Notre métier consiste à accompagner le client : comprendre sa demande, l'analyser, monter le projet et mettre la solution en place.

Nous proposons également à nos clients de développer le collaboratif au sein de leur organisation. Augmenter l'efficacité de chacun tout en supprimant les tâches chronophages. Apprendre à travailler sur un paperboard numérique par exemple. Créer des espaces de coworking.

3 POURQUOI AVOIR OUVERT VOTRE ENTREPRISE EN PLEINE CRISE SANITAIRE ET ÉCONOMIQUE ?

Mon projet de création a 3 ans. La crise sanitaire a mis en évidence le besoin des entreprises à gagner en efficacité et en compétitivité. Les outils numériques adaptés et personnalisés constituent un des leviers de la relance. Le plan France Relance a été créé pour cela.

4 COMMENT AVEZ-VOUS DÉCIDÉ DE VOUS INSTALLER À L'HÔTEL D'ENTREPRISES INTERCOMMUNAL ?

Je suis attaché au secteur géographique. Le Valois est un territoire riche. Son histoire, son patrimoine, sa forêt, ses projets... Villers-Cotterêts est une ville qui pétille et se développe sans cesse. Les élus du territoire sont actifs et contribuent à cette dynamique. Par exemple, entre mon premier contact avec Alexandre CLÉMENT de la Communauté de Communes et l'ouverture de mon entreprise, seulement 6 mois se sont écoulés. Il m'a également épaulé auprès d'Initiative Aisne pour obtenir un prêt d'honneur, ce qui est fortement appréciable quand on démarre. Les deux autres critères importants : l'accès à la fibre et le loyer attractif.

5 QUELS SONT VOS PROJETS À VENIR ?

Aujourd'hui, je souhaite développer une clientèle à Villers-Cotterêts. Le secteur compte des TPE, PME et grands groupes ! Nous avons un showroom et nous pouvons répondre rapidement aux demandes. J'aimerais créer des partenariats avec des PME locales pour pouvoir répondre à des appels d'offre, proposer une offre numérique pour le circuit court (diffuser une vidéo montrant la fabrication d'un produit...). Dans un avenir proche, il y a de nombreux projets sur le territoire comme Terre de jeux 2024 ou encore la future Cité internationale de la langue française.



3MN Concept
Impasse du Chênois
02600 VILLERS-COTTERÊTS
www.3mn-concept.com

Manuel WALKER
Gérant
03 23 53 42 70
contact@3mn-concept.com

Programmation culturelle et éducative : un autre chantier local mené par le CMN

En mars 2018, le Centre des monuments nationaux (CMN) s'est vu confier par le Président de la République le projet de création de la Cité internationale de la langue française qui ouvrira ses portes dès le printemps 2022 dans le château restauré.

Trois chantiers d'importance sont aujourd'hui menés à Villers-Cotterêts, le plus spectaculaire étant celui de la restauration du château. Parallèlement, deux chantiers, beaucoup moins visibles, sont conduits : celui du parcours permanent sur la langue française, sa richesse, sa diversité à travers le temps et l'espace puisqu'elle est parlée sur les cinq continents ; celui d'une programmation culturelle et éducative, à destination d'un public local, dans un premier temps du moins. **L'objectif majeur de cette programmation culturelle et éducative à l'échelon local est l'appropriation du projet de Cité internationale de la langue française par la population.** Des actions ont déjà été mises en place depuis septembre 2019 lors des Journées européennes du patrimoine, par exemple, ou des opérations telles que « Monument jeu d'enfant », en octobre 2020. Plus récemment, c'est une résidence artistique autour de la photographie et de l'écriture qui s'est déployée sur le territoire, grâce à un partenariat entre le CMN et Diaphane, pôle photographique en Hauts-de-France. En février et mars 2021, ce sont cinq groupes différents qui ont participé aux ateliers photographiques avec Sophie Zénon (www.sophiezenon.com) et aux séances d'écriture avec Laurent Contamin, Gwenaëlle Abolivier et Lucie Depauw.

À Villers-Cotterêts, les résidents de l'EHPAD François 1^{er} et du Centre Henri Vincent ont travaillé sur la vie de château et ses représentations, fantasmées comme réelles. Suite à un appel à candidature, en partenariat avec le Rectorat d'Amiens, trois établissements scolaires, tous situés en dehors de Villers-Cotterêts, ont quant à eux abordé l'histoire et l'architecture du château, à travers des approches variées. Cela a permis de mettre à l'honneur les villages de la Communauté de Communes tels que Longpont, Vivières et Puiseux-en-Retz ou du département avec Fère-en-Tardenois et de créer ainsi un pont entre eux et le projet de Cité internationale de la langue française. Le fil rouge de ces ateliers a été la rencontre entre la « grande » Histoire et les « petites » histoires du château François 1^{er}, tour à tour résidence royale, caserne, dépôt de mendicité, maison de retraite, EHPAD. L'objectif de ces ateliers a été de travailler sur la mémoire pour mieux appréhender l'avenir qui se dessine, avec le chantier de restauration hors du commun du château de Villers-Cotterêts, et l'ouverture de la Cité internationale de la langue française en mars 2022.

Pour plus d'informations : www.chateau-villers-cotterets.fr



Les enfants de l'école de Vivières / Puiseux-en-Retz, très inspirés par les différentes figures en lien avec l'histoire du château © Sophie Zénon



EHPAD François 1^{er} © Sophie Zénon

CENTRE DES
MONUMENTS NATIONAUX



Château de
Villers-Cotterêts
Cité internationale
de la langue française

RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

diaphane
pôle photographique
en hauts-de-france

Charles IX, un roi au temps des guerres de religion

Par Pascale Plazanet

Après François II, c'est son frère Charles IX qui monte sur le trône : le règne du quatrième roi de la famille des Valois-Angoulême est marqué par le massacre de la Saint-Barthélemy.

Né le 27 juin 1550, Charles IX est le troisième fils d'Henri II et de Catherine de Médicis, et le petit-fils de François 1^{er}. À la mort de son frère, le roi François II, le 5 décembre 1560, Charles n'a que 10 ans : sa mère exercera la régence. Il est sacré roi de France dans la cathédrale de Reims le 5 mai 1561. Comme pour son frère aîné, c'est Catherine de Médicis, dotée d'une très forte personnalité, qui dirige le pays avec fermeté. Néanmoins, pour apaiser la mésestente restée vive entre catholiques et protestants après trois guerres de religion, elle tente de mettre en œuvre une politique de conciliation ; dans ce but, elle marie sa fille Marguerite de Valois, la sœur du roi, avec un prince protestant : Henri de Navarre, futur Henri IV. Mais au lieu du résultat escompté, cela ne fait que raviver les tensions.

Dans la nuit du 23 au 24 août 1572, conseillé par sa mère et son entourage, le roi ordonne l'assassinat des chefs protestants à Paris : le massacre de la Saint-Barthélemy s'étendra à plusieurs villes de province et fera entre 15 000 et 30 000 morts suivant les historiens. Cet événement tragique va isoler peu à peu Charles IX dont la santé commence à décliner. Un complot est fomenté contre lui et sa mère, en faveur de son frère cadet François d'Alençon. Réfugié au château de Vincennes, il meurt le 30 mai 1574, à 23 ans. Pour faire taire les rumeurs d'empoisonnement, Ambroise Paré, chirurgien renommé de l'époque, procède à une autopsie qui confirme la cause du décès : une pleurésie¹. C'est son frère Henri d'Anjou qui lui succède en 1574, sous le nom d'Henri III. En effet, marié avec Élisabeth, archiduchesse d'Autriche, le roi n'avait pas d'héritier mâle légitime.



Charles IX, roi de France en 1563 d'après François Clouet
© Château de Versailles, Dist. RMN-Grand Palais / Christophe Fouin

Le roi chasseur de sangliers vu par Alexandre Dumas

Écrit par Alexandre Dumas en 1845, « La Reine Margot » a pour trame la période qui va du mariage de Marguerite de Valois (surnommée la reine Margot) avec Henri de Navarre, en 1572, et la mort de Charles IX. C'est une histoire d'intrigues, d'alliances et de trahisons, sur fond de guerres de religion. Charles IX y est présenté comme un roi à la fois fantasque et insensible, voire cruel. Il aime la chasse qu'il pratique avec son équipage – notamment en forêt de Villers-Cotterêts – et il affectionne de chasser le sanglier à l'épieu : « La chasse était la passion de Charles. À peine l'animal eut-il traversé la route qu'il s'élança derrière lui (...). Charles, entouré de tout un monde haletant, assailli par des cris de terreur qui eussent étourdi le plus calme courage, fut un moment sur le point de tomber près de l'animal agonisant. Mais il se remit ; et se retournant vers le roi de Navarre, il lui serra la main avec un regard où brillait le premier élan de sensibilité qui eût fait battre son cœur depuis vingt-quatre ans ». **Extrait du livre**

¹Inflammation de la plèvre : membrane recouvrant les poumons.

Le saviez-vous ?

En 1564, Charles IX rendit une ordonnance par laquelle il fixait le commencement de l'année au 1^{er} janvier pour le royaume de France (auparavant, c'était à Pâques). Il décida aussi d'offrir, le 1^{er} mai, un brin de muguet comme porte-bonheur aux dames de la cour.

Lecture suggérée

« Chronique du règne de Charles IX » roman historique (1829) du célèbre Prosper Mérimée, qui a été à l'origine du classement des monuments historiques.

1939-1945 : notre territoire dans la tourmente Par Pascale Plazanet

Le 8 mai 1945, toutes les sirènes de nos mairies retentissaient pour annoncer la victoire des Alliés et la fin de la Seconde Guerre mondiale. Retour sur ces années tragiques.

Comme en 14-18 qui devait être la der des ders, l'Aisne ne fut pas épargnée par la Seconde Guerre mondiale. En mai 1940, après six mois de « drôle de guerre », les Allemands envahissent les Pays-Bas, la Belgique, le Luxembourg et la France : les civils Axonais fuient vers le sud en essayant d'éviter les bombardements ennemis sur les routes. Quant aux troupes déployées sur notre territoire, elles tentent de protéger la route de Paris et d'interrompre la percée des blindés allemands à travers la Picardie. Mais malgré quelques poches de résistance, rien ne peut arrêter la déferlante. Le gouvernement français capitule et signe l'armistice le 22 juin, à Rethondes.

La France est d'abord séparée en deux par la ligne de démarcation : la zone occupée dont nous faisons partie, au nord, et la zone libre, au sud, placée sous l'autorité du gouvernement de Vichy. Dès 1942, le pays est totalement occupé. Pendant ces années, la population, revenue peu à peu de l'exode, va apprendre à vivre sous surveillance et avec très peu de nourriture. La peur est chaque jour présente : plus de la moitié des maisons cotteréziennes seront touchées par les bombardements allemands ou anglo-américains, ces derniers visant surtout les dépôts ferroviaires (voir encadré, NDLR).

Deux rafles vers Auschwitz

Parallèlement, la résistance s'organise : plusieurs groupes armés mènent une guérilla sans merci contre les forces d'occupation. Certains résistants seront fusillés, d'autres déportés à Auschwitz,



avec la population juive victime de deux rafles, l'une en juillet 1942 et l'autre début 1944. Lors de cette dernière, Lucien Rambach, adjoint au maire de Villers-Cotterêts, son épouse et la famille de celle-ci sont arrêtés et déportés à Auschwitz : une rue porte son nom. De même en ce qui concerne Félix et Lucien Dreyfus, marchands de bestiaux cotteréziens qui furent dans le Vaucluse où ils furent assassinés. Comme partout en France, la population est divisée mais certains, au péril de leur vie, cachent des familles ou des enfants juifs et leur sauvent ainsi la vie.

Trois mois après le débarquement allié en Normandie, les troupes américaines pénètrent dans l'Aisne depuis l'Oise, dans la nuit du 27 au 28 août 1944. La Résistance axonaise participe aux combats : 123 résistants tombent au champ d'honneur. Le 4 septembre 1944, le département est enfin totalement libéré. Mais il faut attendre le 8 mai 1945 pour que l'Allemagne capitule sans condition.

Notre aviateur a-t-il échappé à la mort ?

Le 6 février 1944, une déflagration secoue le ciel de Pisseleux : un bombardier américain explose au-dessus du pont de chemin de fer. Seul le sergent Joe Pino réussit à sauter en parachute et atterrit, blessé, sur un tas de sciure de l'usine Dequecker. Les Allemands viennent le chercher et on ne le reverra plus. Les corps des 9 autres membres d'équipage sont retrouvés et ensevelis au cimetière. Le 26 mars 1945, les Américains les exhument et les rapatrient. Mais l'affaire ne s'arrête pas là. Pierre Baudier, ferru d'histoire et qui avait entendu parler du crash par son père témoin du drame, fait des recherches sur Joe Pino. En 1989, il réussit à entrer en contact avec son frère au Texas. Coup de théâtre : il apprend alors que l'aviateur est bien vivant ! Et Joe Pino lui envoie même son propre récit de l'accident. Fait prisonnier par les Allemands, il n'était rentré aux Etats-Unis qu'en 1945.

Souvenirs d'un combattant du canton de Villers-Cotterêts

Habitant de Coyolles, Gérard Bellet est né en 1920. Dragon à cheval sur le front à l'Est, il est décoré, pour fait d'armes, de la croix de guerre en 1939 et 1940. Il n'a que 20 ans lorsqu'il est fait prisonnier, le 21 juin 1940, lors de l'armistice. Interné en Allemagne, il parvient à s'évader à la quatrième tentative, en décembre 1941. Passé en zone libre, puis en Espagne en 1943 pour rejoindre la 2^e Division Blindée (DB) du général Leclerc au Maroc, il s'engage pour la durée de la guerre dans les FFL¹. Après un passage en Angleterre, d'avril à juin 1944, il débarque avec la 2^e DB à Utah Beach le 1^{er} août 1944, fait toute la campagne de Normandie puis participe à la libération de Paris, avant de rejoindre Strasbourg où il est blessé en novembre 1944. Après trois mois d'hospitalisation, il rejoint son régiment pour la campagne d'Allemagne qui le conduira jusqu'au nid d'aigle d'Hitler, à Berchtesgaden. Durant toutes ces années de combat, Gérard Bellet fait preuve d'un courage remarquable, comme en témoignent ses décorations : croix de guerre avec cinq citations soit deux de bronze, une d'argent, une de vermeil et une palme de bronze, en reconnaissance de faits d'armes particuliers.



© Collection privée Charles Bellet



¹ Forces Françaises Libres : pendant la Seconde Guerre mondiale, nom donné aux forces armées ralliées à la France libre sous l'égide du général de Gaulle. Leur emblème est la croix de Lorraine.

Église de Fontenoy : des rénovations grâce au chantier d'insertion

Les chantiers d'insertion permettent aux personnes les plus éloignées du monde du travail (en raison de difficultés sociales et professionnelles particulières) de bénéficier d'un accompagnement renforcé qui doit faciliter leur retour vers l'emploi. La compétence « actions sociales » de la Communauté de Communes Retz-en-Valois (CCRV) permet à la collectivité de porter deux thématiques « Restauration du patrimoine » et « Aménagement des sentiers de randonnée ». Ces deux chantiers interviennent régulièrement sur le territoire, et récemment, c'est l'église de Fontenoy qui a pu bénéficier de leur concours.



Avant

Après

Tous les ans, les communes du territoire peuvent faire une demande d'intervention d'un des chantiers de la CCRV. La période hivernale compliquant les travaux de maçonnerie habituellement réalisés par le chantier d'insertion « restauration du patrimoine », la demande de la commune de Fontenoy est tombée à pic, offrant à l'équipe l'opportunité de poursuivre son activité malgré les conditions météorologiques.

En moyenne, quatre agents se sont relayés chaque jour sur ce chantier, suivis par Pascal, encadrant technique de la CCRV. Pendant 8 semaines, ils ont pu procéder à diverses opérations de restauration dans l'église – non classée – de Fontenoy : fissures bouchées et badigeons à la chaux sur les murs, restauration de la pierre et des supports de statues, décapage manuel des bas de piliers. Les ferronneries de la clôture du chœur ont pu être poncées et repeintes. Un minutieux travail de lessivage et de peinture a également été réalisé sur plusieurs statues. Cette partie a particulièrement plu aux agents, leur permettant de découvrir un autre aspect de la rénovation du patrimoine.

Boutique de l'office de tourisme : les produits du terroir à l'honneur !

Saviez-vous que votre office de tourisme intercommunal disposait d'une boutique ? Accessible aux heures habituelles d'ouverture, vous pouvez y trouver différents produits comme des objets souvenirs de la Tour Mangin, la carte IGN Villers-Cotterêts / Forêt de Retz ou encore quelques figurines de mousquetaires pour les plus jeunes ! Et depuis quelque temps, des produits du terroir sont aussi proposés à la vente.

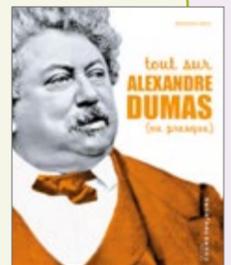


La Communauté de Communes Retz-en-Valois, par le biais de son office de tourisme, souhaite mettre en avant les savoir-faire de son territoire. Les produits des agriculteurs et producteurs locaux sont donc à l'honneur dans la boutique ! Aujourd'hui, vous pouvez remplir votre panier de **pâtes artisanales de La Fabrique d'Ancienville** (Mafaldine à la farine de blé tendre ou fusilli à la farine d'épeautre) et avec le **Safran de Retz**, cultivé à Oigny-en-Valois, vous saurez comment les agréments ! Le **jus de pomme des Vergers de Dampleux** et la **bière blonde Mouss'tache** (Ancienville) pourront également compléter vos emplettes 100% locales ! Démarches éco-responsables, circuits courts, produits authentiques : voilà les valeurs communes que souhaite vous faire partager la boutique de l'office, qui a d'ores et déjà prévu d'étoffer la liste de ses produits !

¹ Bientôt en vente : Rillettes de poulet au ratafia et mousse de foie pineau et poivre (Volailles de l'Ourcq), miel de Chouy.

Et parce qu'il faut aussi nourrir son esprit... autre nouveauté :

L'ouvrage *Tout sur Alexandre Dumas...ou presque* de Bertrand Varin au prix de 20€, Édition Cours Toujous.



Route Européenne d'Artagnan : la signalétique du tronçon Retz-en-Valois s'achève !

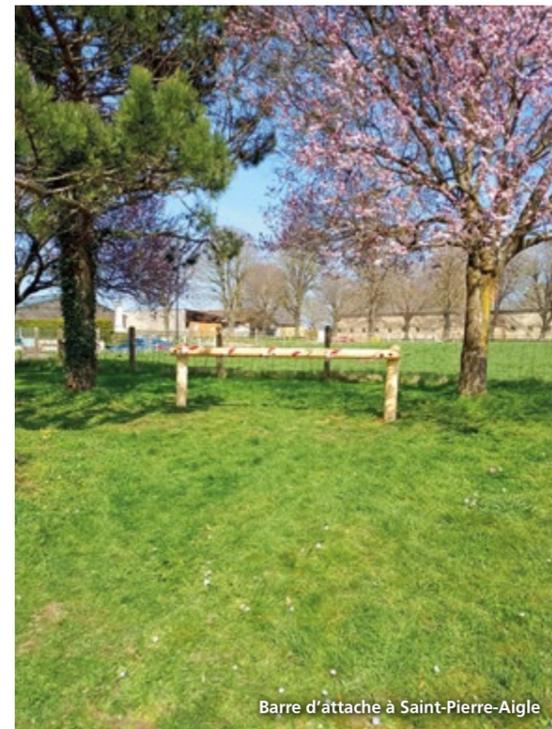
La Route Européenne d'Artagnan (REA) est le premier itinéraire équestre européen. Sur les pas de l'illustre Mousquetaire dont elle porte le nom, elle permet de relier Lupiac, où il est né, à Maastricht où il est mort. Consciente de la chance qu'elle représente pour l'économie touristique locale, la Communauté de Communes Retz-en-Valois (CCRV) a souhaité que cette route puisse traverser son territoire. Inauguré en juin 2019 lors d'une grande fête dans le parc du Château de Villers-Cotterêts, le tronçon Retz-en-Valois voit son balisage sur le point de s'achever.

En ce printemps 2021, la CCRV est heureuse de pouvoir constater que l'ensemble de la signalétique dédiée au tronçon Retz-en-Valois de la Route Européenne d'Artagnan se termine. Démarré en 2020 dans les conditions sanitaires que nous connaissons, le balisage sur notre territoire avait dû être interrompu. Depuis septembre dernier, les équipes des chantiers d'insertion intercommunaux¹ et le Comité régional de Tourisme Equestre ont travaillé en étroite collaboration. La pose de plaquettes signalétiques directionnelles, de barres d'attache et de panneaux d'information a été réalisée par leurs soins. Ainsi il sera désormais plus aisé pour les randonneurs (équestres mais aussi pédestres et vététistes) d'emprunter le tracé, dans un sens comme dans l'autre.

Parmi les aménagements, trois haltes équestres ont été créées, idéalement réparties sur les 70km du parcours (Silly-la-Poterie, Malva et Saint-Pierre-Aigle). Équipées de barres d'attache pour les chevaux², à proximité de points d'eau, ces haltes offrent de l'information touristique ainsi que des cartes permettant de se situer. Ces espaces dédiés aux cavaliers représentent la dernière étape dans la mise en place de cette route touristique que la CCRV est fière d'accueillir.



Pose de poteau signalétique à La Ferté-Milon



Barre d'attache à Saint-Pierre-Aigle



Poteau signalétique à Retheuil

¹La CCRV gère deux chantiers d'insertion : « Aménagement des sentiers de randonnée » et « Restauration du Patrimoine »

²À noter : une barre d'attache a également été posée sur le site de la Tour d'observation du général Mangin

Découvrez les trésors de nos communes

Audignicourt

Le village tient son nom de l'époque romaine ; il fait référence à un romain nommé Odin. Audignicourt trouve donc son origine dans Odini Curtum signifiant « l'enclos d'Odin ». Le nom d'Odignicourt apparaît en 1047, sous la dépendance de la seigneurie de Pierrefonds. L'orthographe actuelle n'est pas datée. Dès le III^e ou le IV^e siècle, le village fut installé en contrebas de la ferme de la Grange par les moines de l'abbaye de Saint-Martin de Tours sous l'autorité de l'Évêque de Soissons, lui-même sous celle du roi Franc Clotaire I^{er} (498-561), fils de Clovis. Au XI^e ou XII^e siècle, une première église, nommée Saint-Médard, fut alors bâtie en hommage à l'Évêque de Noyon vénéré par Clotaire I^{er}. Selon les sources, elle possédait 3 cloches dont 2 furent enlevées à la Révolution, puis remplacées en 1823 pour finalement être ravies par les Allemands en 1915, pendant la Première Guerre mondiale. Comme la majorité des villages du territoire, Audignicourt a souffert durant cette période et l'église fut endommagée en 1917 puis abandonnée en 1920. Seul le chœur est encore visible.

Selon une première version, une partie des pierres auraient été récupérées par un officier américain en 1921. Selon une seconde version, elles auraient été vendues par la commune. Parmi les pierres comprenant des peintures, l'une représentant la Visitation de Marie à Elisabeth et une seconde son voyage en Egypte, sont exposées au Museum of Fine Arts de Boston (USA).

En 1924, une seconde église Saint-Médard vint remplacer celle détruite pendant la guerre. **PG**

Nom du maire: Christophe THÉRON - Nombre d'habitants: 122



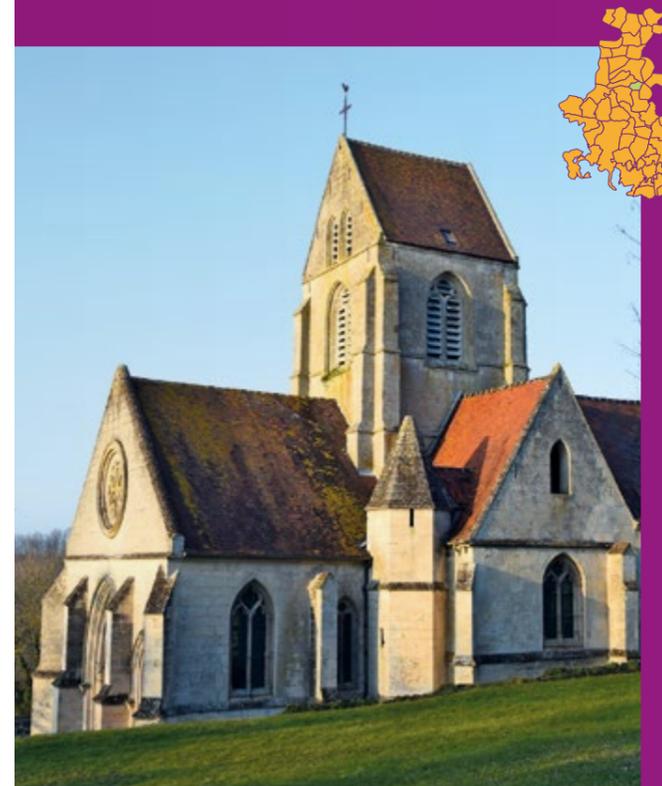
Cutry

Cutry (Cuteri), à ne pas confondre avec Cutry (Meurthe-et-Moselle), est un village niché sur le flanc du plateau situé au centre du triangle Vic-sur-Aisne/Villers-Cotterêts/Soissons. Cette situation géographique lui confère une très grande tranquillité. Le site naturel est spectaculaire avec une altitude d'environ 158 mètres, ouvert sur la vallée bordée par le ru de Retz et le petit ru de Saint-Martin. Son sous-sol est constitué de carrières de pierres utilisées pour construire et reconstruire le village. Les maisons anciennes arborent les emblématiques pignons à pas-de-moineaux typiques du Soissonnais. La source qui coule en son centre a sans doute permis l'installation très ancienne d'une communauté humaine. Depuis l'origine, c'est un village tourné vers l'agriculture comme son nom latin en témoigne *Cultriacus*. À la fin de la Première Guerre mondiale, lors de la contre-offensive de juillet 1918, le village est détruit. Les habitants avaient été évacués un mois avant. Cutry est reconstruit au long des années 20 et 30 et son église Saint-Martin, du XV^e siècle, pratiquement à l'identique.

La randonnée pédestre de 7,5 km, « La promenade de Gabrielle » traversant le village, est un bon moyen de (re-)découvrir Cutry. Au printemps les orchidées sauvages, Orchis Pourpre, Orchis militaire..., en peuplent les talus.

À noter: Cutry fait partie du regroupement scolaire de Cœuvres-et-Valsery

**Nom du maire: Benoît LÉTRILLART
Nombre d'habitants: 130**



La Fête du Château : un événement culturel et familial

Initiée en 2018, par la Société des Amis du Château de Villers-Cotterêts, la prochaine édition de la Fête du Château aura lieu le **samedi 29 mai** de 11h à 19h dans le parc du Château de Villers-Cotterêts.

Cette manifestation, qui se tient tous les ans, a vu sa programmation bouleversée en 2020 à cause de la COVID-19. **Sous réserve de l'évolution des mesures gouvernementales liées à cette crise sanitaire, les organisateurs espèrent pouvoir vous accueillir autour d'un grand Pique-Nique, le 29 mai prochain.**

Soutenue par de nombreuses associations locales, la ville de Villers-Cotterêts, l'Office National des Forêts (ONF) et bien entendu la Communauté de Communes Retz-en-Valois, c'est avec un immense plaisir que nous vous donnons rendez-vous dans le Parc du Château de Villers-Cotterêts, pour un programme riche en animations conviviales et familiales.

Programme

- **Présentation du potager bio** et du jardin des plantes médicinales et aromatiques
- **Participation de l'ONF**, l'association des amis de la forêt de Retz (A.FO.RETZ), l'association pour la défense du patrimoine de la Laie des Pots, les parcs et jardins de l'Aisne et de Picardie, et l'Amicale Philatélique Cotterézienne.

- **Participation du Centre des Monuments Nationaux (CMN) et du Musée Alexandre Dumas**
- **Animations de tir à l'arc et d'escrime** avec la Compagnie d'Arc de Villers-Cotterêts et le Cercle d'Escrime de Soissons
- **Spectacle d'art dramatique** en partenariat avec l'École de Musique Intercommunale (EMI)
- **Chorales et orchestres de cuivres** avec la participation du collège François 1^{er} et de l'EMI
- **Hommages à Alexandre Dumas, Jean de La Fontaine et Molière** avec des extraits de pièces de théâtre par les élèves des établissements scolaires : lycée Européen, collège Max Dussuchal, écoles Léo Lagrange et Moncond'huy de Villers-Cotterêts ainsi que l'Institut Charles Quentin de Pierrefonds.
- **Présence des Éditions « Cours Toujours »** avec dédicaces des livres ludiques *Tout sur Dumas (ou presque)* et *Tout sur La Fontaine (ou presque)*
- **Participation et démonstrations par les professionnels des métiers d'art** qui participent à la rénovation du château.

- **Et bien d'autres stands encore** vous accueilleront comme celui de l'APEI des Deux Vallées à Coyolles et de l'office de tourisme intercommunal.
- Un **buffet** sera préparé par les commerçants et producteurs locaux.

Toutes ces informations peuvent être modifiées à la dernière minute en raison des conditions sanitaires en vigueur.



Branche & Ciné 2021: panoramique sur l'Afrique

La 3^e édition du festival de cinéma Branche & Ciné, organisée par l'Office national des forêts, aura lieu du 18 juin au 10 juillet 2021 (sous réserve des évolutions des restrictions sanitaires).



Cette année, le festival proposera 22 séances nocturnes, en plein air, dans les forêts des Hauts-de-France, d'Île-de-France et de Normandie. Cette édition est une invitation à découvrir **la richesse des forêts du continent africain et la diversité de son cinéma.**

Dans l'Aisne, deux projections en plein air auront lieu sur l'esplanade du château de La Ferté-Milon et dans le parc du château de Villers-Cotterêts en partenariat avec la Communauté de Communes Retz-en-Valois. Une troisième se tiendra dans l'Oise, dans le parc du château de Pierrefonds, pour souligner les liens tissés avec ce « Grand Valois historique » qui a façonné le territoire. Vous retrouverez également la programmation dans les salles de cinéma de Villers-Cotterêts et La Ferté-Milon qui contribuent au succès de ce festival. Des ateliers de réalisation de courts métrages portés par des établissements scolaires ou structures éducatives locales seront mis en place avec le pôle régional image des Hauts-de-France (ACAP). Les films seront en grande partie tournés en forêt. Enfin, parce que le cinéma et la forêt sont une fête, de nombreuses animations sont prévues, toujours sur la thématique

Afrique: concerts, lectures de contes... Elles permettront de patienter en attendant que la nuit tombe et que sous un ciel de cimes et d'étoiles, la projection commence...

Les dates

- **Le samedi 19 juin à 22h30:** *Chimpanzés* (documentaire), esplanade du château de La Ferté-Milon
- **Le vendredi 25 juin à 22h30:** *Drôles d'oiseaux* (dessin animé), parc du château de Pierrefonds
- **Le vendredi 2 juillet à 22h30:** *Druga et Les Charognards* (film), parc du château de Villers-Cotterêts

La programmation cinématographique et l'ensemble des festivités seront révélés mi-mai sur : www.onf.fr/onf/branche-et-cine

Le chiffre

En 2019, ce sont plus de 1 000 spectateurs qui se sont déplacés en forêt de Retz et dans les cinémas locaux de Villers-Cotterêts et La Ferté-Milon.



L'agenda des communes

Le maintien des événements suivants est soumis à l'évolution de la crise sanitaire. Nous vous conseillons de vous rapprocher des organisateurs avant de vous déplacer. Merci de votre compréhension.

TOUS LES MARDIS

Randonnée de l'association Rand'O'

- **Villers-Cotterêts**, parking du Grand Bosquet - 8h
Renseignements et réservation
06 35 93 14 57 ou
06 80 71 38 75
rand'o@maifence.com

TOUS LES JEUDIS ET 1^{ERS} SAMEDIS DU MOIS

Randonnée de l'association Rand'O'

- **La Ferté-Milon**, Parking de la roue à aube - 14h
Renseignements et réservation
06 35 93 14 57 ou
06 80 71 38 75
rand'o@maifence.com

DIMANCHE 23 MAI

Brocante

- **Oigny-en-Valois**

DIMANCHE 6 JUIN

Brocante

- **Dampleux**, Route d'Oigny et rue des Cisterciens - 6h30-18h - 1,50€ le mètre sur réservation
06 88 36 88 02
c.mouligneaux1973@gmail.com

DU SAMEDI 12 AU LUNDI 14 JUIN

Fête communale, feu d'artifice le 12 juin à 23h

- **Cœuvres-et-Valsery**, Place Auguste Rébérôt

SAMEDI 12 JUIN, SAMEDI 10 JUILLET, SAMEDI 14 AOÛT ET SAMEDI 11 SEPTEMBRE

Marche Santé de l'association Loisirs, Culture et Gastronomie

- **Villers-Cotterêts**, marché couvert 14h30
Renseignements et réservation
03 23 96 30 03 ou
06 83 02 19 80
sivillers@orange.com

SAMEDI 12 JUIN, DIMANCHE 20 JUIN, SAMEDI 3 JUILLET, SAMEDI 7 AOÛT ET DIMANCHE 29 AOÛT

Sorties de l'association A.FO.RETZ

- **Villers-Cotterêts**, retrouvez le programme complet sur www.amis-foret-retz.fr
Renseignements et réservation
06 15 75 97 93 ou
06 31 13 97 64

SAMEDI 19 JUIN

Feux de la Saint-Jean et marché nocturne

- **Dampleux**, Route d'Oigny et rue des Cisterciens - à partir de 17h - Gratuit
06 88 36 88 02
c.mouligneaux1973@gmail.com

SAMEDI 26 JUIN, SAMEDI 24 JUILLET ET SAMEDI 28 AOÛT

Randonnée guidée en Forêt de Retz de l'association Loisirs, Culture et Gastronomie

- **Villers-Cotterêts**, marché couvert 14h30
Renseignements et réservation
03 23 96 30 03 ou
06 83 02 19 80
sivillers@orange.com

VENDREDI 9 JUILLET

Marché semi-nocturne

- **Vic-sur-Aisne**, de 18h à 23h

DIMANCHE 11 JUILLET

Randonnée à Villers-Hélon de l'APCV²

- **Villers-Hélon**, Place de la mairie - 9h
Renseignements et réservation
06 08 21 25 23 ou
06 35 59 80 43
apcvaisne@gmail.com

LES 24, 25 ET 26 JUILLET

Fête Patronale à partir de 20h30 le 24 juillet avec feu d'artifice Manifestations dansantes le 25 juillet à 15h Autres animations le 26 juillet de 16h à 20h

- **Tartiers**, Place Publique - Gratuit
03 23 55 30 73
mairie.tartiers@wanadoo.fr

VENDREDI 13 AOÛT

Marché semi-nocturne

- **Vic-sur-Aisne**, de 18h à 23h

DU VENDREDI 20 AU LUNDI 23 AOÛT

Fête communale

- **Vic-sur-Aisne**, Centre de Vic-sur-Aisne

LES 4 ET 5 SEPTEMBRE

Fête communale (forains uniquement)

- **Pernant**, Stade 16h - 22h - Gratuit
mairie.pernant2@orange.fr

DIMANCHE 5 SEPTEMBRE

Fête de la Fontaine Saint-Martin

- **Dampleux**, Route d'Oigny - 12h - 20€
Sur réservation :
06 88 36 88 02
c.mouligneaux1973@gmail.com

LES 18 ET 19 SEPTEMBRE

Journées du Patrimoine

- **Cœuvres-et-Valsery**, Église - 10h à 18h
Entrée libre
03 23 55 82 30

- **Laversine**, exposition de peintures dans l'église
10h - 18h - Gratuit
Réservation pour les exposants :
06 60 47 68 15
gerardjanus@mailo.com

- **Montgobert**, visite libre pour le Lavoir sur les 2 jours, visite libre pour l'église Saint-Sulpice et le Château uniquement le dimanche 19 septembre de 14h à 17h
03 23 96 36 99
mairie-montgobert@wanadoo.fr

DIMANCHE 19 SEPTEMBRE

Braderie-brocante

- **Vic-sur-Aisne**, de 7h à 18h

SAMEDI 26 SEPTEMBRE

Partir en livre

- **Montigny-Lengrain**, Médiathèque
15h à 21h
07 86 21 34 91
bibliotheque@montigny-lengrain.fr

DIMANCHE 10 OCTOBRE

Brocante

- **Montgobert**, Parc du Château - 8h-18h
3€ le mètre linéaire pour les particuliers, 2€ pour les Montgobertois, 10€ pour les professionnels
Réservation pour les exposants :
07 49 22 60 42
brocantomtgober@gmail.com

¹ Rand'o : association des randonneurs de l'Ourcq

² APCV : association promotion des chemins verts

Agenda de la CCRV

Le maintien de ces événements est soumis à l'évolution des mesures gouvernementales liées à la crise sanitaire. Merci de vous informer de leur maintien sur le site de la collectivité www.cc-retz-en-valois.fr ou sur Facebook @CCretzenvalois

LES ÉVÉNEMENTS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

DIMANCHE 13 JUIN

Rando-Cyclo

En collaboration avec le cyclo-club de Villers-Cotterêts.
RDV à partir de 7h à la Communauté de Communes Retz-en-Valois – 9 rue Marx Dormoy 02600 Villers-Cotterêts.
3 circuits route ; 2 circuits VTT ; 1 circuit pédestre - Tarif 3€ - Inscription sur place - Le port du casque est obligatoire
Décharge pour les non licenciés
Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas d'accident
Renseignements au 07 57 51 32 22

LES SORTIES ENFANCE-JEUNESSE 8-15 ANS

Renseignements et réservations auprès du service enfance-jeunesse :
03 23 55 98 97
p.aerts@retzenvalois.fr

Départs et retours possibles de Villers-Cotterêts et Vic-sur-Aisne
Horaires : 8h30 – 17h

SAMEDI 15 MAI

Caverne du dragon et abbaye de Vauclair

SAMEDI 12 JUIN

Sortie au château de Chantilly

SAMEDI 26 JUIN

Sortie à Nigloland

SÉJOUR D'ÉTÉ À SAMER (HAUTS-DE-FRANCE)

Du 13 au 18 juillet : 8-11 ans
Du 20 au 25 juillet : 12-15 ans

SAMEDI 25 SEPTEMBRE

Aquarium Nausicaa

DU 18 AU 21 OCTOBRE

Stage de hip-hop

LES SORTIES DE L'OFFICE DE TOURISME RETZ-EN-VALOIS

Renseignements et réservations obligatoires auprès de l'office du tourisme Retz-en-Valois :
6 place aristide briand
02600 Villers-Cotterêts
03 23 96 55 10
www.tourisme-villers-cotterets.fr
ot@retzenvalois.fr

Paiement en ligne possible sur :
boutique.tourisme-villers-cotterets.fr

SAMEDI 29 MAI ET SAMEDI 12 JUIN

Atelier taille de pierre

Rendez-vous à Cœuvres-et-Valsery de 14h à 18h
Tarifs : 4.5€ - réduit : 3.5€

MERCREDI 2 JUIN

Arbre qui es-tu ?

Rendez-vous à Coyolles de 14h à 15h30
Tarifs : 4.5€ - réduit : 3.5€

SAMEDI 19 JUIN

Marche méditative et coucher de soleil en forêt de Retz

Rendez-vous en forêt de Retz de 14h à 16h30
Tarifs : 13.5€

SAMEDI 26 JUIN

Bienvenue à la chèvrerie Myrtille et Compagnie

Rendez-vous au lieu-dit Falloise de 16h30 à 18h
Tarifs : 4.5€ - réduit : 3.5€

SAMEDI 3 JUILLET

Nocturne insolite à la Tour Mangin

Rendez-vous en forêt de Retz de 19h30 à 22h
Tarifs : 4.5€ - réduit : 3.5€

SAMEDI 10 JUILLET

Plantes exotiques envahissantes

Rendez-vous à Villers-Cotterêts de 14h à 16h30
Gratuit

SAMEDI 17 JUILLET

Randonnée nocturne

Rendez-vous en forêt de Retz de 21h à 23h30
Tarifs : 12€ - réduit : 6€

SAMEDI 24 JUILLET

Initiation au Qi-gong

Rendez-vous à Lagny-sur-Autonme de 10h à 12h
Tarifs : 13.5€

LUNDI 26 JUILLET

Jeu de piste en forêt de Retz

Rendez-vous à Haramont de 14h30 à 16h
Tarifs : 4.5€ - réduit : 3.5€

DIMANCHE 8 AOÛT

Initiation au Do-in

Rendez-vous à Montgobert de 14h30 à 16h30
Tarifs : 13.5€

LUNDI 16 AOÛT

Rallye photos

Rendez-vous à La Ferté-Milon de 10h à 11h30
Tarifs : 4.5€ - réduit : 3.5€

SAMEDI 21 AOÛT

Les chauves-souris de la forêt de Retz

Rendez-vous à Villers-Cotterêts de 18h à 23h
Gratuit

LUNDI 23 AOÛT

Atelier peinture végétale

Rendez-vous à Villers-Cotterêts de 14h à 15h30
Tarifs : 4.5€ - réduit : 3.5€

SAMEDI 28 AOÛT

Les baies et les fruits forestiers

Rendez-vous à Fontenoy de 10h à 11h30
Tarifs : 4.5€ - réduit : 3.5€

SAMEDI 4 SEPTEMBRE

Veillée contes autour des sculptures de bois

Rendez-vous à Soucy de 20h à 21h30
Tarifs : 4.5€ - réduit : 3.5€